
CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen

Quarante-et-unième session du Comité de pilotage

24-25 avril 2018

Parlement européen, Bruxelles

DECLARATION

Nous, membres du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC, convaincus qu'un commerce libre et équitable est un moteur de croissance particulièrement puissant et propre à promouvoir des millions d'emplois et à contribuer à la prospérité, réaffirmons notre engagement en faveur d'un système commercial multilatéral ouvert et fondé sur les règles de l'OMC.

Nous estimons à cet égard que l'Organe d'appel de l'OMC a un rôle fondamental à jouer pour assurer l'efficacité du système global de l'OMC ainsi que le respect de ses règles pour éviter d'avoir recours à des mesures unilatérales, et nous appelons tous les Membres de l'OMC à renforcer les mesures visant à débloquent les procédures d'élection en cours à l'Organe de règlement des différends pour les postes vacants de l'Organe d'appel.

Nous rappelons que, si ce blocage persiste, il menacera, à la fin de l'année 2018 lorsque quatre sièges seront vacants, de paralyser le travail de l'Organe d'appel et de mettre en péril tout le système de réglementation de l'OMC.

Nous sommes convaincus qu'à l'heure où certains remettent en cause les institutions multilatérales, il est important de rétablir la confiance dans l'OMC en la rapprochant des citoyens et de leurs préoccupations, telles que l'importance du rôle que peut jouer le commerce dans l'autonomisation économique des femmes, et soulignons que l'engagement continu des parlementaires sera crucial à cet égard. Nous plaidons donc en faveur du renforcement de la coopération institutionnelle entre la Conférence parlementaire sur l'OMC et l'OMC.